

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI
1^{er} FÉVRIER 2010, À 19 h 30, À L'HÔTEL DE VILLE, 19, AVENUE
MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

SONT PRÉSENTS :

Mme	Christine Brisson	Mairesse
M.	Richard Bélanger	Conseiller
Mmes	Denise Arsenault	Conseillère
	Carole Deschênes	Conseillère
M.	André Veillette	Conseiller
Mmes	Léa Thibault	Conseillère
	Reina Savoie-Jourdain	Conseillère
M.	Régis Deschênes	Conseiller

EST ABSENT :

M.	Alain Larouche	Conseiller
----	----------------	------------

SONT AUSSI PRÉSENTS :

MM.	François Désy	Directeur général
	François Corriveau	Greffier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse, madame Christine Brisson, constatant quorum, ouvre la séance à 19 h 38.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. 2010-27

Madame la conseillère Denise Arsenault propose, appuyée par monsieur le conseiller Richard Bélanger d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 18 JANVIER 2010**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2010, à 19 h 30, a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins 24 heures avant cette séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture suivant la Loi sur les cités et villes.

Rés. 2010-28

Madame la conseillère Carole Deschênes propose, appuyée par monsieur le conseiller Régis Deschênes d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Baie-Comeau tenue le 18 janvier 2010, à 19 h 30, au 19, avenue Marquette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. SÉLECTION D'UN FOURNISSEUR D'ÉQUIPEMENT D'EAU
POTABLE – USINES MANICOUAGAN ET LA CHASSE –
APPEL D'OFFRES 2009-49**

Rés. 2010-29

Pour faire suite au rapport du directeur des services publics, infrastructures et planification portant le numéro SP2010-02, madame la

conseillère Reina Savoie-Jourdain propose, appuyée par madame la conseillère Carole Deschênes de retenir les services de John Meunier inc. pour réaliser les travaux décrits à l'appel d'offres 2009-49 relatif à la sélection d'un fournisseur d'équipements d'eau potable, usines Manicouagan et La Chasse, et ce, pour la somme de 9 328 299 \$ taxes incluses, le tout conditionnellement à l'adoption d'un règlement d'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. TRAVAUX DE RÉFECTION DU BOULEVARD LA SALLE, PHASE 3 – APPEL D'OFFRES 2009-57

Rés. 2010-30

Pour faire suite au rapport du directeur des services publics, infrastructures et planification portant le numéro SP2010-05, madame la conseillère Denise Arsenault propose, appuyée par madame la conseillère Léa Thibault de retenir, conditionnellement à l'obtention d'un règlement d'emprunt, les services du plus bas soumissionnaire conforme, soit les Carrières Bob-Son inc. pour réaliser les travaux décrits à l'appel d'offres 2009-57 relatif à la réfection du boulevard La Salle, phase 3, et ce, pour la somme de 15 771 388 \$ taxes non comprises. Il est de plus résolu d'autoriser l'embauche de deux surveillants de chantier et d'un agent d'information qui s'occupera non seulement du dossier La Salle, mais aussi du dossier de mise aux normes des installations de production d'eau potable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2010-780 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 97-497 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

Considérant que le conseil municipal juge opportun d'apporter certaines corrections au Règlement 97-497 concernant la circulation et le stationnement afin de mieux contrôler les remorquages de véhicules dans les centres-villes lors d'activités de déneigement;

Considérant qu'avis de motion du présent règlement a été donné lors d'une séance publique du conseil municipal tenue le 18 janvier 2010;

Rés. 2010-31

En conséquence, monsieur le conseiller Richard Bélanger propose, appuyé par madame la conseillère Carole Deschênes d'adopter le Règlement 2010-780 modifiant le Règlement 97-497 concernant la circulation et le stationnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. AVIS DE MOTION

7.1 Projet de règlement – Réfection du 2260, boulevard Laflèche (ancienne église St-Sacrement) – Emprunt de 1 400 000 \$

Monsieur le conseiller Richard Bélanger renouvelle l'avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance, il sera déposé pour adoption au conseil un projet de règlement concernant la réfection du 2260, boulevard Laflèche (ancienne église St-Sacrement) décrétant un emprunt de 1 400 000 \$.

7.2 Projet de règlement – Réfection du boulevard La Salle, phase 3 – Emprunt de 19 833 600 \$

Madame la conseillère Reina Savoie-Jourdain donne avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance, il sera déposé pour adoption au conseil un

projet de règlement concernant la réfection du boulevard La Salle, phase 3, décrétant un emprunt un emprunt de 19 833 600 \$. De plus, elle demande dispense de lecture puisque copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil.

7.3 Projet de règlement – Mise aux normes des installations de production d’eau potable – Emprunt de 47 258 300 \$

Monsieur le conseiller Régis Deschênes donne avis de motion à l’effet que lors d’une prochaine séance, il sera déposé pour adoption au conseil un projet de règlement concernant la mise aux normes des installations de production d’eau potable, décrétant un emprunt de 47 258 300 \$. De plus, il demande dispense de lecture puisque copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

9. FERMETURE DE LA SÉANCE

Rés. 2010-32

L’ordre du jour étant épuisé, madame la conseillère Carole Deschênes propose, appuyée par monsieur le conseiller Régis Deschênes que la présente séance soit et est levée, il est 19 h 45.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**CHRISTINE BRISSON,
MAIRESSE**

**FRANÇOIS CORRIVEAU,
GREFFIER**



